

ENDA TM

Programme Stratégique : « Energie, Environnement et Développement »

Position du problème

L'énergie est nécessaire à toute activité humaine et indispensable à la satisfaction des besoins quotidiens (eau, nourriture, santé, etc.) mais également pour assurer un minimum de développement économique et social (force motrice, transformation, etc.). Le niveau de consommation énergétique reflète dans une certaine mesure le niveau de développement. En Afrique, la consommation énergétique par habitant reste la plus faible du monde. En effet, celle-ci est de 0,3 à 0,6 tep/habitant en Afrique Sub-Saharienne contre 7,5 à 9 en Amérique du Nord, soit un écart de 1 à 30. Par ailleurs, le bilan énergétique du continent continue à être dominé par la biomasse, qui dans ses diverses formes, représente les 2/3 de la consommation totale d'énergie des ménages.

Or le développement économique et social des pays africains repose pour une grande part sur la satisfaction des besoins énergétiques qui, actuellement, croissent d'une manière sans précédent. Chacun s'accorde à penser que cette tendance ne va faire que s'amplifier au cours des décennies à venir, à partir du moment où, au cadrage économique, on ajoute, dans les prévisions, le cadrage démographique ; les scénarios d'approvisionnements énergétiques de l'IIASA (CME) prévoient, pour les pays en développement, des coefficients d'accroissement situés dans une fourchette de 3 à 5 entre 1990 et 2050. C'est à dire que dans les années à venir, ces pays vont nécessairement accroître leurs consommations énergétiques pour assurer les conditions de leur développement.

Une approche multisectorielle

On ne peut donc à l'heure actuelle, aborder les problèmes énergétiques des pays africains de manière autonome ou compartimentée comme le faisaient, et le font encore, les approches exclusivement basées sur l'offre d'énergie. Chacun sait que la production ou la consommation d'énergie ne sont pas des fins en soi, il faut, pour les analyser, les replacer dans les processus qui en justifient la finalité : l'éclairage, la cuisson, la transformation de produits, la conservation etc.

Face à l'accroissement des besoins, tant quantitatifs que qualitatifs, la question de fond est de savoir comment cet accroissement sera satisfait? selon quelles modalités? quels rythmes? et suivant quels choix?

En effet, beaucoup de pays africains éprouvent de plus en plus de difficultés à assurer autant qu'ils le souhaiteraient un approvisionnement efficace en énergie, à mobiliser les financements indispensables pour construire des systèmes énergétiques cohérents et les approvisionner. Dans un tel contexte, les perspectives de développement énergétique, en particulier des zones rurales, semblent a priori fortement compromises. Tout concourt donc, dans le domaine de l'énergie, à faire perdurer la situation d'exclusion des pauvres, à élargir leur nombre et même à aggraver leurs conditions. Ceci est particulièrement vérifié quand on analyse sous l'aspect « genre » les relations énergie - pauvreté. Comment peut-on alors concourir à une réduction de la pauvreté dans le sens des objectifs du Millénaire (ODM) ? Comment envisager, pour le siècle à venir, les contours de stratégies énergétiques "soutenable" en Afrique ? Est-il possible de rompre avec les politiques énergétiques actuelles, basées sur l'offre, et menées essentiellement par les grandes entreprises privatisées du secteur de l'énergie ? Comment intégrer les stratégies énergétiques décentralisées dans les objectifs de développement local ? Comment intégrer l'approche « genre » dans les stratégies « énergie » de lutte contre la pauvreté

Une problématique indissociable de celle de l'environnement

A ces interrogations s'ajoutent depuis plusieurs années celles sur l'environnement. En effet, les observations et les investigations effectuées par ENDA depuis le début des années 80 ont largement démontrées que, face à la pénurie et aux coûts des sources d'énergie, les populations les plus pauvres effectuaient, à juste titre, de forts prélèvements sur le couvert végétal, entraînant une dégradation sans précédent de leur environnement. Si on ajoute à cela la débauche d'énergie qu'ont

utilisé, et utilisent encore, les pays développés pour faire face à leurs besoins d'industrialisation et de croissance, et les pollutions atmosphériques qui en résultent ; la question environnementale s'érige alors comme priorité à l'aube du troisième millénaire.

Dans la suite de la Conférence de Rio (1992) et des Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME) qui en ont résulté, ENDA a renforcé son approche de l'énergie dans le sens de l'écodéveloppement. Les AME, en particulier ceux sur le Climat et la Désertification, réservent une large part aux développements des énergies renouvelables et plus globalement aux techniques énergétiques qui rationalisent et limitent les prélèvements sur le couvert végétal et sont non polluantes, en particulier de gaz à effet de serre.

Il existe donc dans l'analyse et la mise en œuvre des AME tout un ensemble d'opportunités, tant pour le développement des utilisations des sources d'énergie « saines », que pour la mise en évidence d'autres formes de production, de consommation et d'organisation.

Face aux risques inhérents au réchauffement de la planète et à la désertification, comment les populations peuvent réduire leur vulnérabilité en adaptant leurs modes de production à de nouvelles conditions climatiques et physiques ? Comment peut-on appuyer des dynamiques locales de développement qui tiennent compte de ces nouvelles contraintes ?

Ainsi, la prise en compte de l'environnement a permis de redéfinir de nouveaux paradigmes pour le développement tant pour les pays développés qui doivent redéfinir leurs modes de production et de consommation que pour les pays en développement qui doivent considérer l'environnement comme une nouvelle dimension de leur développement.

« Le développement d'abord »

C'est devenu un lieu commun des problématiques contemporaines que de considérer que ces nouvelles « vulnérabilités » environnementales viennent s'ajouter à la vulnérabilité économique et sociale des populations les plus pauvres. Il s'agit alors, en particulier dans le cadre des stratégies de lutte contre la pauvreté, de recomposer une analyse en profondeur des causes de cette vulnérabilité intrinsèque qui caractérise les PED et qui se manifeste par une forte paupérisation.

L'ensemble des Conventions issues de Rio introduit (ou réintroduit) le concept de vulnérabilité aux effets de la désertification, au réchauffement climatique, à la perte de biodiversité, etc. Cette manière de voir les choses entraîne tout un ensemble de Plan d'action ou de stratégie nationale (PAN, Communication Nationale,...) qui, pour la plupart, soulignent les problèmes de vulnérabilité mais, dans la plupart des cas, occultent l'essence même de la vulnérabilité des populations les plus pauvres, à savoir leur vulnérabilité économique et sociale. Il est grand temps de renverser l'approche et de commencer par l'analyse microéconomique et sociale avec ce qu'on nomme « entitlements », à savoir la manière dont on peut satisfaire ses besoins élémentaires pour la production, l'échange ou tout moyen légitime comme les obligations familiales, de parenté ou de réciprocité. Le patrimoine (ou actif) qu'un ménage a accumulé, comprend les investissements pour produire, les stocks, les liquidités et tout ce qu'un ménage est en droit d'obtenir dans le contexte économique et social où il évolue (autres ménages, famille, entreprises, administration, etc.). Toute rupture de la chaîne crée une situation de crise qui se manifeste en particulier par la famine et un état de paupérisation croissante. La vulnérabilité est donc la résultante de cette chaîne causale dans laquelle la « nature », et par suite ce qu'on appelle les impacts de la désertification, du changement climatique ou autre, n'est qu'un élément parmi d'autres et non pas la raison unique.

On en revient ainsi à une problématique de développement endogène basé sur la conjonction des dynamiques sociale, de production et d'échange. Le rôle des Etats et de la communauté internationale est alors de réguler ce qui « échappe » à ces dynamiques endogènes, (à savoir les externalités négatives) : c'est la prise en compte, au niveau régional et mondial, de « biens collectifs » qui pour un continent, comme l'Afrique, couvrirait : l'environnement, la santé publique, la réglementation et la stabilisation des marchés, la coordination des réseaux transfrontaliers, les télécommunications, les réseaux électriques, la recherche et la vulgarisation agricole et l'application des lois.

Le problème se déplace alors vers le financement de ces biens collectifs, c'est à dire la prise en charge de leur coût par une nouvelle répartition des ressources à l'échelle mondiale. L'APD se transforme ainsi en un flux de ressources nécessaires tant au Nord qu'au Sud pour réguler un développement plus durable pour l'ensemble de la planète. Elle n'est plus une sorte de bienfaisance humanitaire mais une des composantes de la régulation mondiale, tout comme les systèmes de répartition et de redistribution nationaux l'ont été pour asseoir le développement des pays industrialisés. L'équité tant prônée par toutes les Conventions internationales, et perçue de manière compartimentée suivant la Convention à laquelle on se réfère (exemple de l'équité dans le MDP), devient ainsi un des éléments moteurs du système puisqu'il participe à sa régulation.

« Le développement d'abord » c'est mettre au point des stratégies "soutenables" c'est à dire économiquement viables, saines pour l'environnement, socialement équitables donc réductrices des inégalités?

Le triptyque Energie – Environnement – Développement devient pour les africains, un référentiel incontournable si l'on veut, à plus ou moins long terme, apporter de véritables solutions aux situations de pauvreté et aux besoins de développement que rencontrent ces pays. Ce triptyque permet donc de repenser les problèmes de développement et de lutte contre la pauvreté, en explorant des solutions nouvelles qui répondent aux mieux aux besoins économiques et sociaux des populations des pays africains. C'est au regard de cette exigence, que ce triptyque Energie – Environnement – Développement demeure l'un des axes prioritaires de travail d'ENDA Tiers Monde dont les objectifs sont les suivants.

Les objectifs prioritaires du Programme Energie

Le Programme « Energie, Environnement, Développement » décline ainsi son approche suivant 4 objectifs prioritaires :

- Contribuer à une meilleure connaissance des problèmes énergétiques et de développement de l'Afrique d'un point de vue technique, économique, politique et socioculturel;
- Contribuer à mieux cerner les conditions d'un meilleur accès à des services de l'énergie en priorité des populations les plus défavorisées ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des Accords Multilatéraux sur l'Environnement par les pays africains : Convention « désertification », « changements climatiques », « biodiversité », etc.
- Analyser et rechercher les synergies dans le triptyque, Energie – Environnement – Développement dans une optique de « développement d'abord » et de lutte contre la pauvreté.

A chacun de ces objectifs correspondent des axes stratégiques autour desquels vont s'organiser les activités du programme.

Les orientations stratégiques

Pour atteindre ses objectifs, le programme est ordonnancé suivant les 4 axes stratégiques suivants :

1. Connaissance des systèmes énergétiques :

Approfondissement de la connaissance de la situation des systèmes énergétiques africains d'un point de vue technique, économique, politique et socioculturel

Si dans leurs grands traits les systèmes énergétiques africains sont connus, il n'en reste pas moins que la seule connaissance des structures d'approvisionnement ne répond que très partiellement à l'appréhension que l'on doit avoir des mutations en cours (privatisation, réforme du secteur, promotion des énergies renouvelables, énergies traditionnelles, etc.) et surtout des besoins des populations défavorisées et des activités génératrices de revenus en particulier en milieu rural. La méconnaissance de telles situations nécessite de faire l'inventaire et la réactualisation permanente

des études, informations et statistiques disponibles et, à partir d'enquêtes de les enrichir. Les bases de données ainsi constituées sont un élément indispensable pour la recherche et, par suite, pour une meilleure appréhension des décisions à prendre et des actions à entreprendre.

2. Services de base de l'énergie :
Elargissement de l'accès aux services de base de l'énergie pour le plus grand nombre dans une optique de lutte contre la pauvreté.

En Afrique sub-saharienne, l'offre de services énergétiques est plus ou moins calquée sur le modèle des pays industrialisés. Dans ces conditions, il est pratiquement impossible à la grande majorité de la population d'avoir accès à des services énergétiques de qualité acceptable pour des besoins de base et/ou pour des activités à petite échelle génératrices de revenus. Les effets pervers de ces approches sont aujourd'hui connus : le taux de raccordement des populations rurales au réseau électrique ne dépasse rarement 5%. Il faut donc repenser en profondeur l'offre de services énergétiques en utilisant chaque fois que cela est possible des approches adaptées au contexte notamment à travers des techniques alternatives, des systèmes d'organisation novateurs et plus efficaces, etc.

3. Les Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME) :
Contribution à leur élaboration et à leur mise en œuvre

Le processus qui a conduit à RIO, comme les instruments d'action qui en sont issues à travers les Accords Multilatéraux sur l'Environnement ont largement posé les jalons des actions à entreprendre. La promotion de l'énergie « durable » est au cœur de ces actions pour un développement respectueux de l'environnement. Cependant, au rythme d'évolution de la mise en œuvre des différents mécanismes, un processus continu d'apprentissage dans l'action s'impose autant pour les décideurs que pour les populations. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'action d'Enda qui s'articule autour de l'élaboration et la diffusion de papiers de position, la participation active aux travaux scientifiques et aux négociations, la maîtrise et la et/ou l'adaptation au contexte africain des instruments d'analyse et d'aide à la décision, la formation, l'animation de réseaux d'information, d'échanges, de recherche et de d'actions concrètes sur les Conventions Environnementales (Biodiversité, Changement Climatique, Lutte contre la désertification,...). Ces outils de plaidoyer, de dialogue, voire de lobbying pour un développement alternatif s'appuient essentiellement sur les initiatives et les expériences populaires.

4. « Le développement d'abord » :
Analyse et recherche de synergies entre Energie – Environnement - Développement dans une optique de lutte contre la pauvreté

L'analyse des documents stratégiques de réduction de la pauvreté constitue une entrée incontournable pour aborder les opportunités actuelles en matière d'énergie et d'environnement. Elle permet de proposer des approches multisectorielles et décentralisées pour le développement. Centrées sur l'analyse des modes de subsistance des populations, ces approches permettent grandement de contribuer à mieux appréhender la vulnérabilité, sous toutes ses formes, des populations, en particulier les plus pauvres.

Plus globalement, le NEPAD « is a pledge by African leaders, based on a common vision and a firm and shared conviction, that they have a pressing duty to eradicate poverty and to place their countries, both individually and collectively, on a path of sustainable growth and development, and a same time to participate actively in the world economy and body politic" (NEPAD 2001, Introduction §1).

La prédominance donnée aux « investissements massifs lourds », avec leurs effets multiplicateurs sur la production directe, conduit naturellement à rapprocher ces propositions du débat qui anime actuellement la communauté internationale sur la prise en compte des risques, pour le continent africain en particulier, liés à la désertification, au changement climatique (qui sont maintenant avérés pour la communauté scientifique internationale), à la perte de biodiversité, etc.

Rapprocher les préoccupations environnementales actuelles d'un plan de développement pour l'Afrique doit permettre de se rapprocher de l'objectif de « durabilité » dans les choix de développement.

Mais, face à la multiplication des AME, la priorité doit rester aux objectifs de développement (« Le développement d'abord »), nul ne le conteste et les Objectifs du Millénaire (ODM) sont là pour le rappeler. Le défi est d'intégrer ces accords dans les plans de développement ou encore de faire en sorte qu'ils deviennent des facteurs de développement durable. Ces accords doivent permettre de développer dans les pays africains des actions structurantes à long terme, c'est à dire d'intervenir, par exemple, en amont sur le « trend » des futures émissions de GES en privilégiant, dès maintenant, des choix d'infrastructures économes en carbone que ce soit dans le domaine de la construction, l'énergie, des transports, de l'urbanisme, etc.

Les modes de mise en œuvre des orientations stratégiques

En collaboration avec diverses autres institutions du sud et du nord, d'organisations internationales, d'agences multilatérales ou bilatérales, non gouvernementales et associatives, de centres de recherche, le Programme développe, sur chacun des axes stratégiques, ses activités suivant quatre modes d'intervention :

1. La recherche et l'observation.
2. La formation, le dialogue politique et l'appui technique
3. La sensibilisation, la production et la diffusion d'information technique et de position auprès de divers publics
4. L'identification et l'élaboration de projets

Sur chaque axe, les activités de projets (voir liste) viennent nourrir la réflexion, les positions et les activités, et ce, en interaction avec les autres axes, suivant la matrice suivante et en prenant l'exemple des activités « Climat » :

Actions	Recherche / Observations	Formation / Appui / Dialogue politique	Sensibilisation / Diffusion Information	Identification / Elaboration projets
Axes				
1. Systèmes énergétiques				
2. Accès aux services de base de l'énergie				
3. AME : Désertification, Climat, Biodiversité				
4. Synergies EED / Lutte contre la Pauvreté				

C'est l'articulation entre les axes stratégiques et les modes d'intervention qui constitue la cohérence d'ensemble de l'approche Recherche/Action développée au Programme.

Cette cohérence permet, entre autres, de contribuer au renforcement des capacités des pays africains dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et du développement.

STRATEGIE & ACTIVITES

Axes stratégiques	Activités de projet
1- Approfondissement de la connaissance de la situation des systèmes énergétiques africains d'un point de vue technique, économique, politique et socioculturel	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des études, des enquêtes/évaluation - Constituer des bases de données - Mettre en place des systèmes d'information sur Energie/Environnement/ Développement durable - Appuyer les Etats à la mise en place de cadre cohérent d'analyse des systèmes énergétiques - Influencer le développement d'une coopération énergétique régionale - Organiser des dialogues politiques - Faire des études d'impact des politiques énergétiques sur les groupes marginalisés (pauvres, femmes, secteur informel) - Organiser des sessions de formation sur la planification et les politiques énergétiques
2 – Elargissement de l'accès aux services de base de l'énergie pour le plus grand nombre dans une optique de lutte contre la pauvreté.	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le développement d'entreprises de fourniture de services énergétiques en milieu rural - Aider à la mise en place d'infrastructures énergétiques en milieu rural - Mettre en place une banque de données projets - Monter des projets de promotion des plates formes multifonctionnelles - Elaborer des supports didactiques sur Genre/Energie - Capitaliser les meilleures pratiques d'amélioration de l'accès à l'énergie - Développer le réflexe énergétique auprès des communautés locales - Elaborer des stratégies de développement de capacités des collectivités locales à payer les services énergétiques - Elaborer des outils didactiques sur les interrelations énergie et autres secteurs économiques du milieu rural - Organiser des dialogues politiques sur les conditions de vie et de production des pauvres - Organiser des sessions de formations thématiques : ENR, identification de projets - Accompagner la mise en œuvre des nouvelles politiques d'électrification rurale - Elaborer et tester de mécanismes de micro financement pour la promotion d'accès des pauvres à l'énergie
3/ Les AME : Contribution à leur élaboration et à leur mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des papiers de position de manière systématique - Travailler sur les synergies entre AME - Participer aux négociations relatives aux AME pour faire du plaidoyer, et du lobbying - Capitaliser les expériences locales pour mieux influencer les AME - Organiser des dialogues Nord/Sud, Sud/Sud sur les relations Développement/Changements Climatiques - Identifier des projets de CC dans les Pays pauvres - Elaborer des outils pédagogiques de formation sur le MDP - Renforcer les réseaux d'échanges d'information sur CC Biodiversité, Désertification etc. - Définir de manière participative des indicateurs de suivi de la mise en œuvre des AME - Elaborer et diffuser à la base des informations relatives aux Conventions - Mettre en place une banque de données projets - Diffuser les technologies dites propres - Monter des projets pilotes avec des partenaires nationaux
4. « Le développement d'abord » : Analyse et recherche de synergies entre Energie – Environnement - Développement dans une optique de lutte contre la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des projets en milieu rural / les différentes Conventions - Mettre en place un fonds d'identification et d'Elaboration des projets - Participer aux débats Développement/Climat - Assurer la formation des négociateurs africains sur les mécanismes des AME - Appuyer les collectivités locales pour la prise en compte de l'énergie dans les plans de développement. - analyser les DSRP - Analyser les interactions Energie Environnement et leurs inter relations avec les priorités africaines de développement /lutte contre la pauvreté - Développer des plates formes interactives d'échanges et de discussions - Elaborer des outils pédagogiques - Organiser des dialogues politiques / Objectifs Du Millénaire (ODM). - Organiser des sessions de formation / action - Organisation de séminaires thématiques - Constituer des cadres de réflexion élargie - Collecter et Diffuser l'information - Animer les réseaux thématiques - Affiner des méthodologies et outils d'aide à la prise de décision - Développer le partenariat